



20 Novembre
Journée universelle des droits de l'enfant

10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

FAIRE CONNAISSANCE AVEC LE GUATEMALA

Qu'avez-vous découvert dans le courriel que vous avez reçu hier ? Avez-vous réussi à voir tous les liens suggérés ? Félicitations ! Si vous n'avez pas réussi, ne vous en faites pas : il y aura encore du temps !

Aujourd'hui, nous vous présentons les VOIX DES ENFANTS ET ADOLESCENT(E)S du Guatemala. [Cliquez ici](#) pour localiser ce pays sur la carte.

Dans le premier courriel, on expliquait qu'un des objectifs de la célébration de la Journée Universelle de l'Enfant est de promouvoir l'échange mutuel et la compréhension entre tous les enfants et les adolescent(e)s.

Vous avez pris connaissance, par un des liens, la [Convention sur les Droits de l'Enfant](#). Tous les jours, vous aurez l'occasion de lire au moins un article sur les différents droits des enfants et des adolescent(e)s.

Convention relative aux Droits de l'Enfant - Article premier

Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable.

Nous présentons trois témoignages d'adolescent(e)s du Guatemala, qui fut examiné par le Conseil des Droits Humains en 2012. Une des recommandations reçues fut le numéro 89 : « Mettre en pratique des moyens spécifiques, durables et efficaces pour réduire le taux terriblement élevé d'enfants qui souffrent de malnutrition chronique, spécialement dans la population indigène où sont affectés huit enfants sur dix, selon le Fonds des Nations Unies pour l'Enfants (UNICEF) ». (Norvège a présenté la recommandation).

Ces adolescent(e)s étudient dans une école mariste du nom d'Institut Technologique K'iché. Ils parlent de l'éducation, de la santé et de la pauvreté dans leur pays.



« La plus grande partie de citoyens guatémaltèques sont d'origine indigène. C'est pour cette raison que, parfois, par manque d'éducation ou étant donné leurs maigres ressources, ils vivent dans la pauvreté et le manque, principalement, de nourriture. Les enfants sont les plus touchés par cette situation. Les parents n'ont pas suffisamment de ressources pour consommer des aliments sains et de bonne qualité, car leur prix est élevé, ou simplement parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'information sur l'alimentation de base.

Au Guatemala la malnutrition est un problème qui affecte le pays, spécialement les plus pauvres. Une situation que je vois serait de garantir leurs droits en tant que citoyens. Les plus touchés sont les peuples indigènes. Nous devons tous apprendre à manger d'une manière saine en garantissant les ressources économiques pour mieux vivre. » **Juana Verónica Jerónimo Nix.**



« On devrait apprendre leurs droits aux enfants, à leur manière, en pensant comme eux, en se servant de jeux et en s'amusant. Nous ne voulons pas une vie manquant de sens et de valeur, et nous ne voulons pas non plus vivre dans l'ignorance. Les droits existent et ils ne doivent pas favoriser uniquement les enfants nés dans un berceau d'or, mais aussi les enfants qui vivent dans la campagne depuis leur plus jeune âge, qui travaillent dès l'âge de 11 ou de 12 ans en ayant sur leurs épaules les besoins de leurs familles. Nous

voulons que les droits garantissent l'opportunité d'étudier, de jouer, d'avoir du temps libre et de repos. Et ainsi, acquérir sagesse et intelligence pour que le Guatemala croisse et progresse afin d'accueillir les nouvelles générations d'enfants. » **Fátima Lorenzo.**



« Il est important d'encourager dans notre société des valeurs telles que le respect, l'humilité, la tolérance et la solidarité, et les mettre en œuvre afin d'éliminer la discrimination. D'un autre côté, il est important de promouvoir la participation des enfants ayant des handicaps, créer les conditions pour qu'ils se sentent sûrs et confiants.

En outre, les personnes doivent également les accepter et les aider, les encourager et les soutenir pour aller de l'avant et participer à un niveau supérieur de notre société. Après tout, nous sommes tous des êtres humains et des enfants de Dieu. Une personne avec des handicaps et capable de surmonter ces problèmes, devient un exemple pour tous. » **Brayan Steven López de León.**

Que pensez-vous de ces témoignages ? Trouve-t-on des situations similaires dans beaucoup de pays ? Est-ce que cela se produit également dans votre pays ? Nous vous invitons à lire les articles [24 et 28 de la Convention](#) qui fait référence à la santé et à l'éducation.

Nous vous invitons à commenter cette situation dans votre école, avec vos amis, compagnons et compagnes de travail, communauté mariste, dans votre famille, etc. Si vous êtes professeur, pourquoi ne proposez-vous pas ce thème pour discussion dans votre classe ? Soyez créatif !

[FMSI](#) aimerait recevoir votre opinion sur sa page [Facebook](#).

Nous vous invitons à réfléchir sur les thèmes importants qui touchent les enfants de votre pays et du monde.

Continuez à garder contact – À demain !

